

## Revendications NAO 2020

A la lecture de la publication des comptes de résultats du Groupe FNAC DARTY et faisant suite à l'annonce du non versement de la prime d'activité, les salariés de Darty Grand Est attendent des gestes concrets à travers ces NAO ! La CAT DGE demande donc à la Direction de lire attentivement ses revendications !

### GENERAL

- ❖ Augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant à 8 €
  - ❖ Augmentation de la **prime de vacances à 300 €**
- ❖ Suppression du « plafond d'achat » avec remise personnelle pour les salariés
- ❖ Déplafonnement du nombre de jours RTT dans le CET pour l'ensemble des salariés
  - ❖ Suppression des jours de carence (calque du droit local Alsace/Moselle)
    - ❖ Augmentation du nombre de jours « enfant malade »
  - ❖ Intégration de la prime d'ancienneté dans le calcul de la PFA
- ❖ Augmentation du nombre de berceaux en crèche d'Entreprise et diversification des partenaires (pour mieux couvrir les secteurs géographiques)
  - ❖ Création d'une prime de lavage pour les tenues Darty entretenues par les salariés

### MAGASINS

- ❖ Intégration des primes générées par les intérimaires et stagiaires « Vente » dans le LS, pour une redistribution des primes aux vendeurs « titulaires »
  - ❖ Rémunération des produits « TQ » **pour tous les rayons**
- ❖ **Suppression des starters** systématiques et instauration d'un starter hebdomadaire (sauf annonce importante)
  - ❖ **Suppression des primes inférieures à 1€**
  - ❖ **Ouverture de négociations sur la constitution des salaires « vendeurs »**
  - ❖ Création de grilles de compétences pour l'acquisition des échelons vendeurs et CPS
- ❖ **Réévaluation de la grille de salaires « Pôle Service »** (surplus de travail FNAC notamment)
  - ❖ **Augmentation de la prime NPS pour les CPS**
  - ❖ Rémunération du TERCC et des commandes de pièces détachées pour les CPS

## **Service CUISINE**

**En se basant sur les demandes effectuées en cours d'année par la CAT DGE**

- ❖ Critère commercial : création d'un palier intermédiaire (entre le 1 et le 2) et revalorisation des pourcentages pour les paliers hauts
  - ❖ Critère « topé » : revalorisation des pourcentages de rémunération

## **LIVRAISON**

- ❖ Augmentation du salaire de base
- ❖ **Création d'une prime pour la pose encastrable**
- ❖ Mise à disposition de *badge autoroute* pour chaque livreur (afin d'éviter les *avances* en cas d'équipage dédoublé)

## **Techniciens**

**Après avoir alerté la Direction à plusieurs reprises sur la fuite des techniciens extérieurs vers la concurrence, la CAT DGE demande**

- ❖ Augmentation substantielle du salaire de base
- ❖ Création d'une prime pour les « Techniciens Mixtes »

## **ADMIN SIEGE ET SAV**

- ❖ **Revalorisation de l'ensemble des grilles de salaire** qui permette, au moins, de ne pas se faire rattraper par l'augmentation du minimum conventionnel en cours d'année
- ❖ Pour les CDGT : intégrer 50% des primes d'activités mensuelles dans le salaire de base ; et mise en place d'une grille de classification (avec description des compétences nécessaires à l'obtention d'un échelon)

## **CENTRES D'APPELS**

- ❖ **Revalorisation de l'ensemble des grilles de salaire** de tout les salariés (EOT,AM et Cadres)
  - ❖ **Revalorisation de la prime du dimanche**
- ❖ **Calcul et rémunération des primes productivité en temps effectif** (hors pannes informatiques, pauses etc ..)
  - ❖ Passage automatique du 1<sup>er</sup> échelon pour les AM au bout d'un an d'ancienneté
  - ❖ Harmonisation des salaires de base et des primes AM et Cadres entre la BOX et l'ATT

## **ENS**

- ❖ Revalorisation de la majoration des heures de nuit
- ❖ Création d'une grille pour les personnels « polyvalents administratifs »